

INVITATION SÉMINAIRE

Titre : *Conditions favorisant l'adoption d'une politique de taxation des boissons sucrées : exploration du cas français*

Conférencier : Yann Le Bodo

Doctorant en Santé communautaire (Université Laval)
Professionnel de recherche
Plateforme d'évaluation en prévention de l'obésité
Centre de recherche de l'IUCPQ-Université Laval

Date/Heure : Mardi 20 septembre 2016, 12h30 à 14h00

Vidéoconférence :

- TÉLUQ Montréal, salle 12.042
- Université de Sherbrooke, Chus Fleurimont, aile 5, 7^e étage, local X5-7512
- TÉLUQ Québec, salle 2210
- UQAR (Campus de Rimouski) (salle à confirmer)

**** L'ACTIVITE EST GRATUITE, MAIS L'INSCRIPTION OBLIGATOIRE ****

Ce séminaire présentera les résultats d'une étude ayant exploré les conditions d'adoption d'une politique de taxation des boissons sucrées en France en 2012. Prenant appui sur la théorie des multiples courants de Kingdon, cette étude est notamment basée sur une revue de documents institutionnels, une revue de la littérature scientifique et une revue de presse. Bien que spécifique à la situation française, l'analyse identifie des facteurs qu'il pourrait être intéressant d'explorer dans d'autres circonstances. En effet, bien que fréquemment proposée, la taxation des boissons sucrées à des fins de prévention des maladies chroniques sociétales (ex. diabète, obésité) demeure très controversée : adoptée dans près d'une vingtaine de juridictions à travers le monde depuis le milieu des années 2000 (ex. au Mexique, à Berkeley (Californie), au Royaume-Uni), son adoption continue de faire débat par ailleurs, tel qu'en Australie ou au Québec.

Cet événement est organisé par le regroupement stratégique *Politiques publiques et santé des populations* du Réseau de recherche en santé des populations du Québec.

Au plaisir de vous retrouver en grand nombre,

Le comité organisateur

Chantal Blouin, INSPQ
Carole Clavier, UQAM
Élisabeth Martin, Université Laval
France Gagnon, TÉLUQ

Pour information

Genevieve.Malboeuf@teluq.ca

INSCRIPTION EN LIGNE

[Cliquez ici](#)

LES PLACES SONT LIMITÉES!